L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 AVRIL 1860. — G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. MARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 27 AVRIL.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour

Par le shérif, à midi, à l'hôtel de Cité, une jolie propriété améliorée située rue Live Oak, Quatrième District.

Par B. Turpin, 8, Vieille Levée—Thon Mariné. Aux [illegible] de la Levée, entre les deux marchés, 2d district—Cafés, Bouchons, etc.—A 10 heures 1/2, No 56, rue de la Vieille Levée, whisky, eau-de-vie, liqueurs, vermouth, raisin, fromage, &c.

Par F. J. Spear, 74, Chartres—Marchandises sèches, etc. Plomgeaux. Aussi: Un appareil Photographique.

Par N. Vignié, au domicile de Mme Pareil, des Ecoles et Hôpital—Beaux meubles et Pianos.

Par Blache & Lesseps, 69, Chartres—Chaussures, habillements de printemps, chemises etc.

Par D. E. Morphy, au magasin de MM. Guma & Masich, 29, Tchoupitoulas, cigares de la Havane.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La plateforme démocratique.

Depuis le célèbre programme rédigé à la Convention de Cincinnati, une scission profonde s'est opérée dans le sein du parti démocrate. Elle a pour base une différence d'interprétation du principe consacré par le bill du Kansas-Nebraska, principe sur lequel, à l'époque du passage du bill, tous les démocrates paraissaient d'accord. Il s'agit, comme on sait, de savoir si le principe de la souveraineté populaire s'appliquera aux colons des territoires comme aux citoyens des Etats. M. Douglas et un grand nombre des démocrates du Nord soutiennent cette théorie et invoquent à l'appui les termes du bill précité et de la plateforme démocratique. Ils font valoir la généralité de la maxime, et en vertu du principe que chacun est maître soi, ils laissent aux législatures des territoires le droit de statuer sur leurs institutions civiles et domestiques.

Cette opinion est combattue par les républicains-noirs et par les démocrates du Sud. Les premiers prétendent qu'un territoire appartenant aux Etats Unis et n'étant pas encore admis comme Etat, n'a pas droit à cette souveraineté indépendante et qu'il est constamment sous la tutelle du pouvoir fédéral. Aussi le gouverneur et les officiers sont nommés par le Président, et la législature n'est qu'une institution locale soumise et dont les actes législatifs ne peuvent avoir d'autorité que dans la mesure autorisée par le Congrès. Ce dernier peut donc statuer, non seulement par l'acte qui constitue le territoire mais aussi par des actes subséquents sur les institutions civiles ou criminelles qui doivent régir les colons. C'est en vertu de ce droit que les républicains voudraient faire des lois pour abolir la polygamie dans l'Utah et l'esclavage dans d'autres territoires.

Si le parti de l'administration avait eu la majorité dans la Chambre, un grand nombre de ses membres n'auraient pas été éloignés d'employer cette arme de l'intervention congressionnelle pour favoriser leurs vues et appuyer l'extension de l'esclavage. Mais certains d'être battus de ce côté, ils ont dû chercher un autre moyen et voici ce qu'il opposent aux opinions que nous venons d'indiquer.

Les territoires sont la propriété commune de tous les Etats, à ce titre ils doivent être ouverts aux citoyens de toutes les parties de l'Union qui ont le droit de venir s'y établir et d'y transporter leurs propriétés. Or les esclaves sont une propriété reconnue par la Constitution des Etats-Unis, et l'institution, si elle a été répudiée par un grand nombre d'Etats, existait dans presque tous lors de la formation de l'Union et existe encore dans quinze Etats. Il ne peut donc appartenir au Congrès de détruire dans une partie quelconque du territoire de la république l'exercice d'un droit garanti par la Constitution et la commune d'une moitié des Etats. Toute atteinte portée à la faculté de conduire et de posséder des esclaves dans les territoires est donc une violation de la Constitution. Ceux des démocrates du Sud, qui sont en faveur de l'intervention du Congrès, ne la réclament que pour protéger les propriétaires d'esclaves, et ils font ce raisonnement que si les chambres ne peuvent amoindrir les droits des citoyens, elles peuvent prendre des mesures pour les sauvegarder. Tout territoire, ajoutent-ils, qui a le nombre d'habitants requis par la loi pour former un Etat, a le droit de se choisir une constitution. C'est dans cette circonstance que doit s'exercer le premier acte de la souveraineté des colons. Ils peuvent adopter ou rejeter telle ou telle institution, et le vœu de la majorité sera obligatoire pour tous. Si l'esclavage est rejeté, les propriétaires d'esclaves devront se conformer à cette décision, ainsi qu'il arrive dans un Etat à esclaves qui change sa constitution. Mais si, avant le moment de cette épreuve décisive, la possession des esclaves est interdite soit par le Congrès, soit par la Législature, ne voit-on pas que c'est fermer aux citoyens du Sud l'accès de la propriété commune, c'est à dire que les territoires n'appartiendront qu'aux gens du Nord qui seuls auront le droit d'y venir former une constitution nouvelle et de s'y choisir une constitution. Car les propriétaires d'esclaves qui dépend d'émigrer ne peuvent y venir sans leurs propriétés et attendre plusieurs années, les bras croisés, que le moment soit venu de former un Etat.

Les démocrates anti-Douglas veulent donc que chacun soit libre d'amener ses esclaves dans les territoires, et dans le cas où la législature locale n'établirait aucune protection sur ce genre de propriété, ils demandent que cette protection soit accordée par le Congrès, qui les colons des Etats Unis ont assuré le bénéfice de la loi commune comme à tout autre genre de propriété. La jurisprudence de la Cour Suprême des Etats-Unis dans l'affaire Dred Scott est invoquée par eux comme consacrant les vérités principes du droit et de l'équité.

Nous avons résumé aussi clairement que possible les trois opinions principales sur cette question si controversée. Maintenant nos lecteurs comprendront le débat qui s'agite à la Convention de Charleston pour la rédaction d'une plateforme.

Les amis de Douglas voulaient s'en tenir au programme assez élastique de Cincinnati, afin d'éviter un débat irritant. Mais comme l'interprétation donnée a ce programme par le sénateur de l'Illinois a été l'objet d'attaques virulentes de la part du Sud, on s'attendait à ce que ceux qui ont fait dénoncer M. Douglas comme ennemi du Sud, il était juge de faire une concession aux Etats méridionaux. M. Stephens de la Géorgie vient de faire une motion pour qu'on intercale dans la plateforme les principes de la Décision Dred Scott. On espère que l'adhésion du parti Douglas à cette mesure ralliera les délégués les plus ardents des Etats du Sud.

Cette tactique habile a donné lieu à une grande confusion dans le camp adverse, qui paraît disposé à répondre aux concessions par des exigences toujours nouvelles. Les démocrates partisans de l'administration vont tenter tous leurs efforts pour faire passer une plateforme qui soit inconciliable avec l'opinion avouée de M. Douglas et écarter sa candidature. Ils cherchent à effrayer les délégués timides par la menace d'une séparation. Mais jusqu'à présent ils ne paraissent pas avoir réussi dans leurs menées et tout nous porte à croire que la plateforme de Cincinnati avec l'amendement de M. Stephens formera la base du nouveau manifeste démocratique. Les anti-Douglas ne voudront pas abandonner toutes leurs chances et ils porteront la lutte sur les autres questions. Tant qu'ils pourront empêcher M. Douglas d'obtenir les deux tiers des voix nous croyons qu'ils ne quitteront pas la partie. Il y aura donc encore plus d'une séance intéressante dans la Convention.

Projet de Canal.

Pendant qu'un de nos sénateurs persiste à demander au Congrès un bill ayant pour but d'autoriser la législature à imposer un droit de tonnage sur les navires, afin de subvenir aux frais de dragage des passes et qu'on discute en ce moment cette question de l'obstruction des bouches du Mississippi, voici qu'un projet entièrement différent vient d'être offert de tourner la difficulté en abandonnant les passes à leur destin naturel et en creusant du fleuve à la mer un canal, par où pourraient passer les plus forts navires.

M. E. Montaigu, auteur de ce projet, se fonde sur l'expérience passée et les aveux de tous les ingénieurs de bonne foi qui ont étudié la question de l'enlèvement des obstructions sédimentaires, déclare le dégagement des passes impraticable. Il faudrait des travaux gigantesques pour détruire une barre et les sommes dépensées dans ce but seraient perdues car l'obstruction se reformerait un peu plus loin et ce serait toujours à recommencer. M. Montaigu propose donc d'ouvrir aux navires un accès, qui leur permette d'arriver de la pleine mer à la partie libre du fleuve en amont des barres.

Les études préparatoires qu'il a faites lui ont démontré, assure-t-il, la possibilité d'une telle entreprise, et l'endroit choisi comme le plus propre pour l'ouverture du canal dans la mer est le promontoire formé par l'île au Breton. Ce canal viendrait aboutir au fleuve à deux milles au dessous du fort St-Philippe.

Sa longueur serait d'environ six milles, et la dépense nécessaire pour sa construction est évaluée à $1,450,000, chiffre assez modéré pour une œuvre de cette importance.

Un pareil plan a besoin d'être mûri longuement et doit faire l'objet d'études sérieuses sur les lieux et de calculs scientifiques qui ne laissent rien au hasard. Aussi M. Montaigu ne présente-t-il les détails que comme données premières et se contente-t-il de demander, quant à présent, au commerce les moyens de procéder aux recherches et à l'examen indispensables pour dresser des devis exacts et démontrer par des observations pratiques la possibilité de construire le canal dans les meilleures conditions pour le but à obtenir.

Les principaux points à examiner sont la profondeur de l'eau sur la côte à l'endroit où déboucherait le canal, la facilité pour les navires d'y arriver, la protection du canal contre les coups de mer, les moyens de remédier à l'ensablement inévitable du canal par les eaux du Mississipi, et enfin la question du niveau des eaux et du courant. Dans le plan que nous avons parcouru, nous voyons que des sondages antérieurs garantissent une profondeur suffisante d'eau dans la mer et que les vents qui règnent sur la côte sont favorables pendant dix mois de l'année à l'entrée des navires—on ne dit pas s'il en est de même pour la sortie. Un système d'écluses et de digues, dans le détail desquels nous jugeons inutile d'entrer dans cet aperçu, a pour but de protéger le canal contre la mer et de donner chasse aux dépôts d'alluvion, dans certaines circonstances, afin de maintenir toujours le canal libre.

Autant que nous en avons pu juger par une lecture rapide du mémoire, il n'y a rien d'impraticable dans le projet proposé, et, s'il est vrai qu'il puisse s'exécuter moyennant une somme qui ne dépasserait pas 1,500,000 piastres, il est certain, que l'emploi des capitaux affectés à l'entreprise, serait très avantageux. Il n'y aurait aucun inconvénient à autoriser les propriétaires du canal à percevoir un droit de tonnage, car les navires seraient libres de choisir cette voie et ils ne le feraient qu'autant qu'ils y trouveraient leur avantage, tandis qu'avec la taxe proposée par le bill, que nous examinions il y a quelques jours, c'est un impôt forcé et qui ne garantit nullement les bâtiments contre les délais résultant du défaut d'eau dans les passes.

M. Montaigu reconnaît loyalement qu'en 1832 M. Benjamin Buisson, avait fait, à peu de chose près, les mêmes études que lui et était arrivé aux mêmes conclusions. Les cartes et plans présentés par M. Buisson, amenèrent la Législature à voter une résolution, par laquelle le gouvernement fédéral était instamment prié de faire procéder aux devis nécessaires et d'ordonner l'exécution du canal. Le major Chase, autre ingénieur, adressait en 1836, à la Chambre de commerce de la Nouvelle Orléans, une lettre, dans laquelle il reconnaissait la possibilité de creuser un canal suivant le plan du major Buisson, et les avantages immenses que le commerce en retirerait.

Mais à cette époque le danger était moins pressant et d'autres influences firent attribuer les fonds votés par le Congrès à des tentatives d'améliorations des bouches du Mississipi. On sait l'insuccès de tous ces travaux. Plus de six cent mille piastres ont été dépensées en pure perte, et aujourd'hui il n'y a plus d'illusion possible pour tout homme de sens sur l'inefficacité des estacades ou des draguages dans les passes. Nous croyons donc que le projet d'un canal vient à un moment très opportun, et qu'il mérite à tous égards un examen attentif et une prise en considération sérieuse de la part des armateurs et du commerce de la Nouvelle Orléans.

TROUPE ITALIENNE.—Madame Parodi obtenu dans *Norma*, mercredi soir, un magnifique succès comme cantatrice et comme tragédienne. Elle a été couverte d'applaudissements et de fleurs. Les autres artistes de la troupe l'ont secondée convenablement.

Hier soir, la signora Alaimo a chanté avec goût et sentiment le rôle de Lucia di Lammermoor et signori Sbriglia et Gnone ont bien rendu ceux d'Edgardo et d'Ashton. Ce soir, pour le bénéfice de la signora Theresa Parodi, l'étoile de la troupe, on donnera *La Sonnambula*, dans laquelle la bénéficiaire remplira le rôle d'Amina.

Matinée musicale.—Samedi, à midi, toute la compagnie italienne donnera à l'amphithéâtre une matinée musicale. Le programme se composera des meilleurs morceaux de Rossini, Mozart, Donizetti, Verdi et des bons compositeurs anglais. Le prix a été fixé à 75 cents pour les grandes personnes et 25 cents pour les enfants. Ceux qui désirent retenir des places feront bien de s'y prendre à l'avance.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir pour la seconde et dernière représentation de la gracieuse mademoiselle Darcy, le spectacle se composera de *Jean le Sot* et *Tanette et son cavalier*, opérettes, d'une danse par la senorita Maria, âgée de 8 ans, de *Croquepoule* et d'*Un Scandale*, deux vaudevilles joués par les excellents comiques du théâtre, Duplan, Mesmaker et Duranta.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain, pour la cinquième représentation de Mme Colson, on reprendra *Si j'étais Roi*. Ce délicieux opéra d'Adam a été rendu d'une façon remarquable par Mme Colson, et nous n'avons pas les meilleurs jours de cette gracieuse cantatrice. Savoir ayant publique, son jeu si fin, si délicatement nuancé donnent un charme tout particulier au rôle de Neméa. M. Cabel a fait preuve de beaucoup de sentiment dans le rôle du pêcheur Zéphyr, et les autres artistes ont contribué au succès de la représentation.

On annonce pour dimanche le bénéfice de M. Jolly, seconde basse, artiste consciencieux et plein de zèle, et bon acteur dramatique. Le spectacle se composera de *Lalade* et de *Trouble*.

La lettre du Président à M. R. Walker.

On a cherché à mettre le président en opposition avec lui-même au moyen de la lettre ci-jointe, mais on remarquera que M. Buchanan invoque la souveraineté des colons que pour le choix d'une constitution, ce qui est parfaitement conforme aux principes démocratiques. C'est donc à tort que le *Courrier des Etats Unis* et, comme lui tous les journaux républicains aux idées exprimées dans cette lettre la moindre analogie avec la théorie de M. Douglas.

La véritable contradiction qu'on peut reprocher au Président consiste à avoir soutenu la constitution rédigée par la convention de Lecompton sans qu'elle eût été ratifiée par le peuple, comme il le combat dans le principe. Voici le texte de cette lettre adressée à M. R. Walker alors qu'il était gouverneur du Kansas:

"Washington, 12 juillet 1857.

"Cher monsieur,—J'ai reçu exactement, vendredi dernier, votre lettre du 28 du mois dernier, et je l'ai lue à la séance du cabinet. Les vues qu'elle contient ne sont que celles pour nous des membres de votre succès, mais nous ne sommes point découragés. Vous pouvez donc juger de la satisfaction avec laquelle ne n'avons lu que le rapport de ce qui s'est passé à la convention nationale tenue à Lecompton le 3 courant. Le point d'où dépend votre succès est la soumission de la constitution au peuple du Kansas, et par le peuple, j'entends comme vous l'entendez tous les habitants de bonne foi du territoire, qui s'y sont établis, qu'ils y soient venus du Nord ou du Sud, assez longtemps pour s'identifier à sa destinée. La législature a fixé à trois mois la période de résidence donnant aux individus le droit de prendre part aux élections des membres de la convention, et si la convention jugeait à propos de fixer la même période pour donner droit de vote pour ou contre la constitution, il me semble que ce serait raisonnable. Sur la question de soumettre la constitution aux résidents de bonne foi du Kansas je suis prêt à me maintenir ou à tomber. C'est le principe du bill du Kansas Nebraska, le principe de la souveraineté populaire, et le principe de la fondation de tout gouvernement populaire. Plus il sera discuté, et plus fort il deviendra. Si la convention du Kansas adopte ce principe, tout se réglera harmonieusement, et avec les bénédictions de la Providence, vous réussirez triomphant de vos postes ardus, important et responsable. Les réserves critiques des conventions de la Géorgie et du Mississippi disparaîtront alors et seront promptement oubliées.

"Par rapport à la Georgie, nos avis de cet Etat deviennent meilleurs chaque jour. Nous n'avons pas encore eu le temps d'apprendre grand'chose du Mississippi. Si vous répondez aux résolutions de ce dernier Etat, je vous conseillerais de mettre ostensiblement en avant *(conspicuously prominent)* le grand principe de la soumission de la Constitution aux résidents de bonne foi du Kansas. Sur ce terrain, vous serez irrésistible. Quant à la question du climat, tout le monde la connaît, et plus vous y insisterez, plus nos adversaires répéteraient que nous violons le principe de non intervention qui est la fondation du bill du Kansas Nebraska. Il est singulier que des gens qui, à distance, n'ont pas de connaissance pratique de la condition du Kansas, prétendent être plus sages que ceux qui sont sur les lieux. Il est hors de question que la vraie politique consiste à constituer là un grand parti démocratique, pour maintenir la Constitution et les lois avec le concours des démocrates pour et contre l'esclavage, et si la majorité se prononce contre, pour obtenir des clauses constitutionnelles qui assurent les droits des propriétaires d'esclaves dans le Missouri et autres Etats, et le maintien de toutes les lois gardiennes des justes droits du Sud.

"Vous avez raison dans votre conjecture sur la cause de la nomination du juge Williams. Nous avons supposé qu'il vous serait particulièrement acceptable, et qu'il pourrait venir en aide à votre politique.

"Le colonel Cumming a été nommé gouverneur de l'Utah, ce qui amènera la vacance de son emploi après le court laps de temps nécessaire pour régler l'affaire dont il est chargé, et je serai certainement disposé à désigner M. Stevens pour le remplir.

"Le général Harney a reçu le commandement de l'expédition de l'Utah, mais nous devons continuer à le garder près de vous, au moins jusqu'à ce que vous soyez "hors des lois." En ce moment, le Kansas est de beaucoup plus important que l'Utah. La pression continue sur moi, sans interruption. Je prie cette divine Providence, en qui je place ma confiance, de me faire la grâce de préserver ma vie et ma santé jusqu'à la fin de ma présidence. Mais en tout cas, que la volonté de Dieu soit faite.

"Avec tout sentiment d'estime, je reste toujours sincèrement votre ami

"BUCHANAN."

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux de New-York du 22 que nous apporte la malle du soir contiennent des dépêches télégraphiques un peu plus complètes que les notres sur les nouvelles apportées par l'*America* à Halifax. Nous y puisons les paragraphes suivants:

Les journaux parisiens publient le télégramme suivant, en date de Madrid, le 4:

"Dès que les troupes eurent découvert que le général Ortega les avait trompées sur le but du mouvement, elles refusèrent de marcher, au cri de: *Vive la reine!* Le général, voyant la tournure que prenaient les affaires, s'est hâté de fuir, poursuivi par ses propres soldats. On espère qu'il sera fait prisonnier. Ses troupes ont fait leur soumission à la reine.

"Tout le pays est parfaitement tranquille.

"Les députés réunis à Madrid ont présenté à la reine une adresse de dévouement."

La *Gazette de Madrid* publie un décret qui dégrade le général Ortega. Elio a été arrêté; la tranquillité est rétablie.

Le *Moniteur* remarque que le traité de commerce avec l'Angleterre a déjà commencé à exercer une influence favorable sur le commerce d'exportation dans les départements méridionaux et que des ordres considérables pour les vins et les esprits ont été reçus.

Les négociations continuaient entre Rome et Naples au sujet de l'entrée des troupes napolitaines dans les Etats du Pape. Une dépêche de Rome du 3 avril, reçue à Marseilles, annonce que le général Lamoricière a eu une audience au Vatican.

L'*Opinione* de Turin rapporte que dans huit ou dix jours les habitants de la Savoie et de Nice prononceraient par le suffrage universel sur l'annexion à la France.

Trois divisions du général Cialdini ont pris position dans les Romagnes, à Parme et à Modène. Ferrare, Bologne et Ravenne sont occupées.

La Sardaigne a réclamé les prisonniers politiques des légations. Le secrétaire du duc Casanti a été exilé.

Une dépêche de Florence dit que les ambassadeurs anglais et français à Florence ont fait retirer leurs armoiries.

DERNIÈRES NOUVELLES.—Une dépêche de Naples du 7 avril, dit que le journal officiel de Naples annonce qu'à Palerme les rebelles ont attaqué les troupes royales le 4, et qu'ils ont été dispersés. Le numéro du 5 de ce journal dit que l'insurrection a été supprimée après un combat obstiné dans les rues et dans les maisons. L'insurrection à Messine n'était pas encore vaincue.

Le *Giornale* de Rome du 9 avril contient la nomination du général Lamoricière comme général en chef des troupes papales.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Convention démocratique nationale.

Admission de la délégation de l'Illinois.

Exclusion de la délégation Wood.

Charleston, 26 avril.—Hier, dans la convention, le comité sur la vérification des pouvoirs a fait un rapport au sujet des délégués des Etats de New-York, Illinois, Massachusetts et Maryland.

MM. Laughan et Brant, du Maryland, ont été autorisés à siéger.

Le rapport de la minorité recommande l'admission de la double délégation de l'Etat de New York dans la convention, chaque délégation devant avoir droit à 17 votes.

La délégation Douglas, de l'Illinois, a été admise à siéger par un vote sur la question préalable.

Après un long débat le rapport du comité, relatif au droit de MM. Brant et Laughan de siéger dans la convention, a été adopté.

La délégation Dean Richmond, de New York, a été admise.

La délégation Wood, au contraire, a été exclue par un vote de 110 contre 55 non.

New-York, 26 avril.—Le correspondant à Charleston de la *Tribune de New York* télégraphie que MM. Pugh et Barksdale ont présenté au comité de la plateforme une série de résolutions établissant qu'il est du devoir du gouvernement fédéral de protéger toute espèce de propriété dans les territoires, et sur les mers, ou partout où sa juridiction s'étend, par tous les moyens constitutionnels qui sont au pouvoir du congrès. Ces résolutions ont été présentées comme un compromis vis-à-vis du Sud. Ce dernier, cependant, demande quelque chose de plus que des généralités stériles.

Les chefs du parti Douglas sont disposés à faire des concessions pour assurer sa nomination, mais les districts agricoles des Etats du Nord s'opposent à l'adoption d'un code de l'esclavage, parce que c'est plus qu'ils ne peuvent soutenir.

La délégation de la Georgie a avisé deux de ses membres qui sont du comité de la plateforme d'insister pour la protection de l'esclavage dans les territoires.

La moitié des délégués Wood disputés de l'Etat des choses sont partis pour retourner chez eux. Fernando Wood restera à Charleston jusqu'à samedi prochain et retournera ensuite à New York.

On a offert à l'honorable John Slidell un vote de compliment, mais il l'a refusé. M. Slidell préfère quelque chose de plus substantiel.

La doctrine émise dans l'affaire Leclerc concernant les droits des citoyens naturalisés, sera probablement contestée par le comité de la plateforme.

Il n'y a guère de doute raisonnable sur le vote de la délégation de New York en faveur de Douglas.

Le correspondant télégraphique du *New York Herald* dit que les amis de Dickinson, dans la délégation de New York, prétendent qu'ils ont la majorité pour lui et veulent lui donner la délégation entière.

Les deux candidats les plus forts en ce moment sont Douglas et Dickinson.

On dit que Dean Richmond a signé une lettre dans laquelle il annonce qu'il ne votera pas pour Douglas.

Les délégués de New York en faveur de Douglas menacent de soutenir Seward, si Douglas n'obtient pas la nomination.

Convention nationale démocratique

Séance du matin

INTRODUCTION DES RESOLUTIONS FEDERALES

Guthrie pour la présidence, etc.

Charleston, 26 avril.—La Convention nationale démocratique s'est réunie à 10 heures ce matin, l'honorable Caleb Cushing, président de la Convention, a pris son siège.

Beaucoup de monde y assistait.

Après avoir terminé la lecture du journal d'hier et l'avoir approuvé, les membres ont commencé à s'occuper d'affaires.

Quelques discussions légères se sont élevées à l'ouverture de la séance de ce matin, entre les délégués, au sujet de la formation d'un comité exécutif.

M. Fitz Hugh a présenté une série de résolutions en faveur de la loi des esclaves fugitifs qui ont été référées au comité de la plateforme.

M. Fitz Hugh, tout en admettant que le gouvernement ne peut pas protéger la propriété des possesseurs d'esclaves dans les territoires, soutient qu'il doit pourvoir à l'exécution des lois actuelles.

Le comité de la plateforme ne s'est montré nullement disposé à accepter les résolutions et débats.

On doit présenter trois plateformes distinctes. M. Brown a présenté des résolutions accordant aux émigrants dans les territoires, des droits égaux et la protection de leurs propriétés qui seront référées au comité de la plateforme.

M. Walker a présenté un amendement déclarant que c'est le devoir du gouvernement d'accorder une protection légale à toute espèce de propriété dans les territoires et le haute mer.

La résolution ainsi amendée a été référée au comité de la plateforme.

La plateforme du Tennessee a été lue et référée. On a introduit environ une douzaine de résolutions au sujet de l'esclavage dans les territoires et elles ont été référées à un comité.

On a aussi présenté une résolution relative à la construction d'un chemin de fer destiné à relier, en ce qui communication les Etats des côtes de l'Atlantique avec ceux des côtes du Pacifique.

M. Seward, de la Georgie, a présenté au sujet des droits des propriétaires d'esclaves, une résolution qui exprime le point de vue que la plateforme convenable et qui déclare que M. Guthrie est l'homme qui convient le mieux comme candidat pour la présidence.

Les résolutions sur les tarifs ayant été présentées, M. Isaiah Rynders a proposé de comprendre le whisky de Monongahela parmi les articles qui devraient être protégés.

M. Howard a été d'avis que la parole n'a été qu'il espérait que la convention ne se rendrait pas ridicule aux yeux du pays en présentant de semblables résolutions si elle fait la motion qu'elles fussent référées au comité.

M. Rynders a dit que son but était d'empêcher qu'on ne lui introduisît de nouveau, ce qui lui a été accordé.

Convention de Charleston.

SESSION DU SOIR.

Charleston, 26 avril.—La résolution au sujet du tarif a été retirée, on a passé une résolution enjoignant au comité de ne faire de rapport à titre de comité national qu'après les nominations.

Charles Mouton de la Louisiane a présenté la résolution suivante qui dit qu'on vient de John Slidell.

Qu'il soit résolu que les territoires soient la propriété commune des divers Etats et non celles des citoyens ou individus.

Que la constitution fédérale reconnaisse les propriétés en esclaves de manière à ce que le propriétaire de ces esclaves ait le droit de les emmener dans les territoires, et de les y garder comme sa propriété, et si le peuple, par une législation malveillante ou par d'autres moyens, met en danger la conservation de cette propriété, ou s'il s'efforce de lui retirer cette protection qui est accordée aux autres propriétés dans les territoires, alors il est du devoir du gouvernement général d'intervenir pour user de son pouvoir constitutionnel pour garantir les droits des propriétaires d'esclaves.

M. Salles a présenté une résolution pour que nous reconnaissions dans sa plus grande extension ce principe que l'union doit être conservée, qu'on doit maintenir l'égalité des états, que les décisions des cours doivent être exécutées, et que toutes les branches du gouvernement fédéral doivent exercer intégralement leur pouvoir constitutionnel pour la protection des personnes et des propriétés dans les états et dans les territoires.

La présentation de cette résolution a causé de l'agitation dans l'assemblée, et l'on a fini par la rejeter.

On a présenté plusieurs autres résolutions et l'on a soutenu à plusieurs reprises que le comité de la plateforme ne pourrait pas faire de rapport.

On a présenté ensuite une résolution pour le charger de faire un rapport demain à dix heures, ce qui a été arrêté.

Agitation à Charleston.

Charleston, 26 avril.—L'agitation continue à faire des progrès.

La délégation de New-York s'est assemblée ce matin elle a rejeté la proposition de M. Bayard, mais elle a chargé M. Cromwell de voter pour Stephen de la Virginie, de sorte qu'il est probable que la plateforme de Cincinnati sera adoptée.

La délégation a décidé qu'elle donnerait son approbation et son assistance pour faire exécuter les décisions de la cour suprême. Différents états ont eu une conférence, et la convention a référé les résolutions de leurs délégations respectives au comité de la plateforme. Cette question a excité beaucoup d'intérêt et a détourné l'attention de sur les candidats.

Comme une rupture paraît imminente si l'on prend pas des arrangements satisfaisants, l'inquiétude des délégués et autres qui siègent au dehors est à son comble, les galeries et les autres parties de la salle de la convention étaient remplies de spectateurs des deux sexes.

Dernière dépêche.

Charleston, 26 avril.—Les délégués des Etats du Sud, cultivant le coton, sont tranchants dans les questions qui les intéressent et menacent de se retirer de la convention et de nommer Jefferson Davis, du Mississipi, pour la présidence, et Fernando Wood, de New-York, pour la vice-présidence, et la plateforme que doit adopter la convention ne répondra pas la souveraineté des squatters.

M. Douglas a conseillé à ses amis, par voie du télégraphe, d'accepter les clauses de la plateforme de Cincinnati et la décision de Dred Scott, mais de ne pas céder d'un pas au delà.

Le comité [illegible] la plateforme s'est assemblé ce soir à 7 heures. Beaucoup des membres s'[illegible] délégation.

On assure que les Etats du Mississippi, du Texas, de la Floride et de l'Alabama se retireront de la convention dans le cas où il n'y aurait pas d'entente. Il est à croire que la Georgie et la Caroline du Sud en feront autant.

On s'attend à des débats émouvants demain, car M. Yancey est disposé à soulever une tempête dans la discussion.

Il règne une grande agitation dans les rangs des *ultra Southern States Rights*.

CONGRÈS.—Washington, 26 avril.—Il ne s'est passé rien d'important à la chambre; seulement, lorsqu'on a parlé de la question de l'esclavage et des hommes politiques du Sud, des paroles assez piquantes ont été échangées entre MM. Bingham et Smith de la Virginie.

Rien de saillant au sénat.

Affaires à Washington.

Washington, 26 avril.—On annonce que Johnson, du Tennessee, penche vers Douglas. Il dit qu'il est impossible d'obtenir un code noir et qu'on n'en retirerait aucun avantage.

Faux billets de Banque.

Baltimore, 26 avril.—Les billets de la Banque Clinton, précédemment établie à Westport dans cet Etat et aujourd'hui fermée, sont remis en circulation. On a pris des mesures pour arrêter ceux qui sont coupables de cette fraude.

Rivières.

St-Louis, 26 avril.—Le Mississipi est stationnaire avec 8 pieds d'eau dans le chenal à Cairo.

LE PANOPTICON.—Le propriétaire de cette merveille artistique annonce qu'il continuera encore son exposition pendant une semaine à la salle de l'Armory Hall, rue du Camp. On sait que la panopticon comprend 80,000 pièces mécaniques représentant d'une façon saisissante la grande guerre des Anglais dans l'Inde.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Wesley Harris, h. c. l., accusé de meurtre, devait être jugé hier, mais l'affaire été renvoyée au 2 mai.

Jim Lee, alias Robert Lee, accusé de meurtre, été reconnu coupable d'homicide. Le ministère public a déclaré qu'il n'avait pu établir l'assassinat.—Le juge Hunt prononcera aujourd'hui, probablement, la sentence de Lee et celle de Hughes.

RECORDER SUMMERS.—James Mahar a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir reçu d'un nègre un objet volé à Wm Blakeny.

Geo. Simmons qu'un affidavit accusait d'avoir grièvement blessé un esclave en jetant sur lui un rouleau de cordes, à bord du bateau à vapeur *New Uncle Sam*, a été acquitté. Le nègre appartenait à MM. Ermon & Guillotte.

Ned O'Brien et Mike Fox, accusés d'avoir battu le Dr. Mathews, au Half Way House, sur le chemin macadamisé, ont été incarcérés en attendant l'interrogatoire que le recorder a fixé au 8 du mois prochain. La plainte est formulée par la femme du Docteur.

D. Mitchell, propriétaire d'un cabaret de l'encoignure Poydras et Clara, a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution le 5 mai. L'officier Fred Jones l'accuse d'avoir permis à l'esclave Jerry de rester plus de cinq minutes dans son établissement.

P. Bertrand, qui tient l'étal No 28 du marché Poydras, est accusé de ne s'être pas acquitté envers le fermier, A. Trechaux.

VOL.—Deux voleurs se sont introduits, dans la nuit de mercredi à jeudi, chez M. Reese, rue Jackson, près Apollon. Le bruit qu'ils ont fait ont réveillé la famille, mais on n'a pas pu les arrêter. Ils ont emporté une cuillère en argent.

COUR DU RECORDER WILTZ.—Le recorder assistant Bénit a remplacé hier le recorder Wiltz.

Pat. Dawson, accusé de tentative de meurtre, a comparu devant lui et a été renvoyé devant la Première Cour de District.—Le principal témoin, Thomas Brennan, a fait la déposition suivante: "Le 28 mars dernier, je travaillais à bord du H. A. Andrew, au pied de la rue Crossman. A cinq heures, je m'en revenais au bateau, après avoir bu dans un café de l'encoignure Crossman et Front Levée; je rencontrai Pat. Dawson et Pat. O'Brian qui m'invitèrent à boire une seconde fois. Je refusai d'abord, mais James Smith, mon compagnon, me dit que si je les suivais il les suivrait aussi. J'y consentis et nous entrâmes au café. J'acceptai des cigares et du sangaree. Dawson et O'Brian que je ne pouvais pas rester plus longtemps avec eux, qu'il me fallait aller au travail. Je sortis du café; Pat. Dawson courut après moi et, passant la main sur mon épaule, s'écria: "Maintenant, Tom," à peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il me poignarda. Je tombai et il s'enfuit."

Peter Smith, accusé d'avoir volé la chienne de H. F. Stocken, a été acquitté à la demande du plaignant.

Un affidavit déclare que Caroline Allmont et ses enfants ont été battus par Frederick Leith et sa femme, mercredi soir, à l'encoignure Bourbon et Bienville.

ADJUDICATION.—Le contrôleur a adjugé hier le contrat pour faire des trottoirs en briques, etc., des deux côtés de la rue Gaiennie, de la rue de l'Hôpital au chemin du Bayou à Pat. Laux, à raison de $1 39 le pied courant de trottoir.

LES JAPONAIS

Une lettre, écrite de Nagasaki par un missionnaire américain depuis longtemps établi en Chine comme médecin au service de la Société des Missions, le docteur Macgowan, donne sur les dispositions du gouvernement japonais, par rapport au christianisme, des renseignements qui ne manquent ni d'intérêt ni d'importance. Le pouvoir montre par tous les actes la volonté bien arrêtée de s'opposer à toute tentative qui aurait pour objet la réintroduction du christianisme dans le pays. Les causes qui l'en ont fait autrefois proscrire, après une longue période de tolérance et de prospérité, sont assez connues; elles se rattachèrent surtout à des raisons politiques.

Il n'y a pas bien longtemps encore que, chaque année, à une certaine époque, on célébrait une cérémonie où la croix était foulée aux pieds. Il paraît cependant que cette pratique a été abandonnée depuis la réouverture des relations officielles avec les puissances étrangères. C'est déjà quelque chose. Mais l'introduction de tout livre religieux n'en est pas moins sévèrement interdite, une surveillance étroite est exercée, non seulement sur les étrangers, mais aussi sur ceux qui les entourent.

Le docteur Macgowan ne croit donc pas qu'aucune tentative de prosélytisme, soit ouverte, soit cachée, ait la moindre chance de réussite, et telles tentatives ne seraient propres qu'à reculer, loin de la servir, l'œuvre qu'on aurait en vue. Il n'espère beaucoup plus des influences morales. "Et d'abord, dit le docteur américain, un des traits les plus frappants du caractère japonais est un besoin d'imitation qui fait qu'ils trouvent chez les Chinois, une exception qui les éloigne du caractère chinois.

Les Japonais se montrent avides d'adopter les arts et les sciences des étrangers. Leur religion leur est venue de l'Inde, leur philosophie de la Chine, et c'est de ce dernier pays aussi qu'ils ont reçu leur littérature, du moins en très grande partie, à ce point qu'ils préfèrent l'écriture chinoise à leur propre alphabet national. Il faudra donc qu'ils se tournent du même vers les chrétiens pour acquérir ce qui leur manque encore.

Le parti leur il y en a un qui s'oppose à toute concession envers les étrangers et à toute introduction des idées ou des connaissances occidentales, s'attache strictement à la religion du pays, mais le parti libéral, qui recrute les hommes les plus éclairés de la nation, ne saurait manquer d'en venir un jour à une opposition directe avec ce fanatisme conservateur, qui déjà, depuis trois ans, a reçu plus d'une atteinte, et qui en recevra d'autres.

"Vous savez, dit encore le docteur Macgowan, tout ce qu'on raconte de l'état prospère de ce pays. A entendre la plupart des récits, ce serait presque un paradis terrestre. Il y a sans doute de l'exagération dans ces tableaux et, quant à présent, les étrangers n'ont pu voir du pays que d'une manière trop superficielle pour en bien juger.

"Certains faits apparents ne peuvent pour tant être niés. Il est hors de doute que la population est heureuse, contente et prospère; qu'il y a pauvreté pas qu'il y ait des mendiants et encore moins que la plus grossière immoralité se produise au grand jour. Des bains publics communs aux deux sexes, et un nombre prodigieux d'établissements suspects, désignés sous le nom de maisons à thé, ne disent que trop ce que sont à cet égard les mœurs du pays.

"Avec tout cela, les Japonais sont un peuple comparativement instruit et très susceptible d'une culture intellectuelle réellement supérieure. Les progrès que leurs docteurs ont faits dans nos sciences médicales sont surprenants. Il existe à Yedo une sorte d'académie dont les membres connaissent le hollandais tellement à fond et par principes, qu'ils pourraient discuter avec les grammairiens hollandais sur les difficultés de la langue écrite.

"On traduit un nombre considérable d'ouvrages écrits en cette langue, et dès que l'étude de l'anglais se sera répandue, ce qui ne saurait tarder, je ne doute pas que beaucoup de bien ne puisse être accompli de cette manière."

En somme, la dernière impression du docteur Macgowan est que le Japon est destiné à devenir un jour l'Etat le plus chrétien de l'Asie.

Faits divers.

"On nous écrit de Londres, le 29, que la commission nommée pour l'inspection des défenses nationales, sous la présidence du général Jones, venait de terminer son travail d'ensemble, et que les nouveaux travaux qu'elle indique allaient être exécutés.

"Le même correspondant nous donne quelques détails sur l'état actuel des forces militaires de la Grande-Bretagne. L'effectif de l'armée anglaise, voté par le Parlement pour l'année courante, est de 655 hommes, mais il n'a pu être atteint, faute d'un nombre suffisant d'engagés. Le chiffre réel de cette armée pour les trois royaumes unis est de 88,000 hommes, sur lesquels 35,000 soldats n'ont qu'une année de service, 11,000 sont des recrues, 5,000 figurent comme malades et 4,500 sont en ce moment absents ou en congé.

"Quant aux milices, qui figurent sur les états officiels pour le chiffre de 120,000 hommes, leur nombre réel n'est que de 24 mille hommes, et elles ne sont sérieusement organisées que dans les comtés de Kent, d'Essex et de Sussex, qui se regardent, en cas d'une attaque étrangère, comme étant plus gravement menacés. La yeomanry, ou milice à cheval, qui a eu autrefois une si grande importance, n'existe plus aujourd'hui que sur le papier; elle n'est pas parvenue à se reconstituer."

—On écrit de Tournai:

"On nous rapporte un petit incident plus comique que malheureux arrivé au théâtre, samedi dernier, pendant la représentation de la *Muette de Portici*. Quelques soldats de la garnison avaient été demandés pour remplir l'office de figurants. Ils devaient comprimer une révolte et on leur avait commandé de feindre la résistance. L'un d'eux, voyant arriver à lui l'acteur principal armé d'un poignard, se crut soudain transporté sur un champ de bataille. Il prit son rôle au sérieux et appliqua sur la tête de l'acteur un coup de crosse de fusil. La blessure n'offrit aucune gravité et la victime en fut quitte pour un léger étourdissement.

"On assure que cet intrépide soldat sollicite le grade de caporal pour cet exploit héroïque. Le brave soldat est persuadé que c'est grâce à lui que la révolte a été apaisée et que tout est rentré dans l'ordre."

—La quatrième chambre du tribunal de la Seine était saisie hier de la demande en dommages-intérêts, formée contre la Compagnie de Lyon par la veuve du capitaine Testa, l'une des victimes de l'accident arrivé le 1er août à la station de ..arcey, près de Dijon.

M. Testa s'était distingué en Italie, il avait assisté aux batailles de Magenta et de Solferino et sa belle conduite lui avait valu d'être mis à l'ordre du jour de l'armée; il avait été blessé une fois pendant la campagne; mais il avait été guéri et revenait joyeux retrouver sa femme et ses quatre petits enfants, lorsqu'il fut violemment atteint dans le choc terrible des deux trains. Le capitaine Testa est mort après dix jours de souffrances, à l'hôpital de Dijon: il avait eu sa part des dangers, il n'a pas eu sa part du triomphe qui attendait à Paris les vainqueurs.

Me Allou a soutenu la demande de Mme veuve Testa en 150,000 fr. de dommages-intérêts.

Me Dufaure s'est présenté dans l'intérêt de la Compagnie de Lyon, qui ne contestait pas le principe de la responsabilité.

Le tribunal a condamné la Compagnie à payer à Mme veuve Testa la somme de 70,000 fr., qui sera répartie de la manière suivante: 20,000 fr. attribués à elle personnellement; 20,000 fr. à la jeune Testa et 10,000 fr. à chacun des trois fils. Le tribunal a ordonné que 50,000 fr. formant la part d'indemnité des enfants du capitaine Testa seront placés en rentes sur l'Etat 3 p. c. inaliénables jusqu'à leur majorité, et immatriculées au nom de chacun d'eux dans la proportion ci-dessus.

—L'*Echo de l'Oise* assure que l'Empereur a donné des ordres pour l'érection d'une statue de Jeanne-d'Arc sur la rive droite de l'Oise, en face de l'ancien pont de Compiègne, à la place où l'héroïne de Vaucouleurs fut prise par les Anglais le 23 mai 1430.

Cette statue sera exécutée d'après l'œuvre populaire de la princesse Marie-d'Orléans.

M. Louis Blanc a adressé au *Times* la lettre suivante en réponse à un passage du discours de sir Robert Peel:

"Monsieur, c'est avec un sentiment d'étonnement pénible que j'ai lu dans le discours de sir Robert Peel que "la politique d'agrandissement et d'agression territoriale poursuivie par Louis Bonaparte est la politique révolutionnaire qui fut adoptée en 1848 par M. de Lamartine et M. Louis Blanc.

"Je vous demande la permission de dire que cette déclaration est complètement en désaccord avec des faits connus de toute l'Europe.

"L'esprit qui a dicté le *Manifeste aux puissances* publié en 1848, comme renfermant le programme de la politique étrangère de la nouvelle république française, est clairement indiqué et défini par les passages suivants: "la guerre n'est pas le principe de la république française...."

"Revenir au principe de conquête qui inspirait l'empire, ce serait non pas avancer, mais rétrograder...." "Le but que lequel nos pas sont dirigés est la fraternité et la paix."

"Le Manifeste aux puissances, dû à la plume de M. Lamartine, était à tel point contraire à tout ce qui ressemblait à une politique d'agression territoriale, que la partie républicaine la plus avancée accueillit défavorablement le document solennel, précisément parce que ce parti croyait que la modération exagérée du langage du Manifeste pouvait être interprétée comme un manque de décision et d'énergie, opinion que partagea la minorité—à laquelle j'appartenais—du gouvernement provisoire.

"Cependant, en tant que le *Manifeste aux puissances* repoussait toute idée d'empiétement égoïste et de conquête militaire, j'étais tout à fait d'accord avec les principes professés par le parti que le gouvernement provisoire avait à représenter.

"Car, autant les républicains français sont disposés à assister les nationalités qui subissent évidemment l'oppression de l'étranger, autant ils sont contraires à toute guerre entreprise dans un but d'ambition, de gloire militaire et de conquête territoriale.

"Je ne connais que trop les préjugés qui ont été répandus et propagés avec assiduité dans ce pays quant aux dispositions agressives attribuées au pays républicain, mais sous aucun rapport sir Robert Peel n'est en droit d'appuyer à l'appui de ces préjugés, rien de ce que j'ai jamais fait, dit ou signé comme membre du gouvernement provisoire.

"Le fait est, et ceci je l'ai dit à satiété, que le parti auquel j'appartiens considère la guerre, même lorsqu'elle est inévitable, comme une des preuves les plus affligeantes de la condition défectueuse du monde, il a aimé d'autres conquêtes que celles qui marquent pacifiquement le progrès de l'esprit humain; il conteste aux rois et aux gouvernements quels qu'ils soient, le droit de disposer des nations comme de troupeaux de bétail; il considère les armées permanentes comme incompatibles avec la liberté, et il voit avec douleur combien un guerrier victorieux est facilement changé en un despote admiré par le monde!

"Puis-je vous demander, dans l'intérêt de la vérité historique, d'insérer ces observations dans votre journal?

"Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

"31 mars "LOUIS BLANC."

Aux personnes âgées.

Au déclin de la vie, on ne peut suppléer au manque de forces que par une préparation qui ranime le vieillard et ne puisse par l'affaiblissement, effet des stimulants ordinaires. Nous offrons aux personnes âgées l'AMER de HOSTETTER qui donne du feu à l'estomac, excite l'appétit, a une influence magique sur le moral, et son seulement prolonge l'existence, mais encore la rend heureuse. Des milliers de personnes qui ont été à même d'en juger recommandent l'Amer de Hostetter pour la dyspepsie, l'oppression après le repas, les coliques bilieuses, les spasmes, la migraine, les fièvres et frissons, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

23 avril—Ed

ELIXIR DE WRIGHT,

Le plus grand remède du siècle.

LISEZ! LISEZ!! LISEZ!!!

La cause et l'effet.

LA CAUSE — L'imbécilité, La faiblesse des organes de la génération, Le somnambulisme.
LA JEUNESSE — La perte de la mémoire, La perte des forces musculaires, La dyspepsie.
et ses FOLIES — La consomption, Et l'affaissement complet du système nerveux.

Il n'y a qu'UN SEUL MOYEN d'être délivré de ces maladies, c'est de prendre l'ÉLIXIR DE WRIGHT.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Seul propriétaires, 21 et 151, rue de Chartres.

23 avril—23,25,27

Affection pulmonaire,

On ne saurait trop recommander le remède des remèdes ordinaires pour cette fatale maladie qui, étant essentiellement due à l'accumulation, ils ne la combattent, et ne peuvent tout au plus qu'en arrêter la marche. Ainsi le remède le plus sûr pour cette maladie, c'est le SIROP PERUVIEN dont les principes ingrédients agissent directement sur le sang et enlèvent les causes de la maladie aussitôt que possible.

Baltimore, 15 juillet.

Chers messieurs—Je prends plaisir à vous parler du sirop péruvien... [illegible]

J. WRIGHT & Co., Agents généraux.

23 avril—25, 27 — Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LES VERS, MALADIE FATALE.—Les infections causées par les vers sont la cause de la plupart des maladies des enfants... le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, remède souverain qui ne peut nuire... A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

23 avril—25, 27

Arrêtez cette affreuse toux.

Mures sauvages et Goudron.

Ce remède, connu sous le nom de composé de MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON, du Dr GAVEN, a fait plus de bien que toutes les autres préparations... Agence générale pour les Etats du Sud, J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

23 avril—25, 27

Les personnes aux HABITUDES SÉDENTAIRES éprouvent souvent à la tête une lourdeur... Les PILULES DE WILSON, pour le mal de tête, sont un remède infaillible... Préparées et à vendre par B. L. FAHNESTOCK & Co., droguistes, propriétaires du VERMIFUGE DE B. L. FAHNESTOCK, Pittsburg. A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.

23 avril—25, 27

Chocolat à la Crème et Bonbons!

G. LAVIE,

Rue St. Charles No. 21.

REÇU un grand assortiment de Chocolat à la crème de la célèbre maison de Masson de Paris, ainsi que des Bonbons fins du Sablée Berger.

Fantaisies nouvelles.

Le soussigné déballe actuellement un superbe choix d'articles de MODE et NOUVEAUTÉS de printemps, qu'il a choisis lui-même, consistant en CHAPEAUX de paille et crêpe, FLEURS et PLUMES, MANTELETS et POINTES en dentelle, GANTS et MITAINES (fil, soie, et peau), OMBRELLES, MARQUISES, PARAPLUIES, soie et coton, DENTELLES, BANDES brodées, MOUCHOIRS brodés, VOILES pour MARIÉES, SOIERIES, VOILETTES, FRANGES, GARNITURES, TARLATANES, BOBINETS unis et à pois, PARURES pour bal et MARIÉES, RUBANS soie GAZE et VELOURS.

Et un très grand assortiment de CHAPEAUX BERGÈRES et AMAZONES, pour dames et fillettes; ainsi qu'une immense variété de CHAPEAUX en PAILLE D'ITALIE et de PANAMA pour hommes, garçons et cadets, qu'il offre aux plus bas prix du marché.

J. DEBBRES, Jr., rue Chartres.

3av

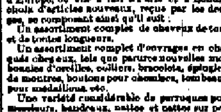

Maison J. Augé,

RUE DE CHARTRES, 63,

Encoignure Bienville.

Mr et Mme AUGÉ ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par les derniers arrivages, se composant ainsi qu'il suit:

Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, fabriqués chez eux, tels que parures nouvelles montées en or, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, épinglettes, chaînes de montres, boutons pour chemises, tombeaux de famille pour médaillons, etc.

Une variété considérable de perruques pour dames et messieurs, bandeaux, nattes et nattes sur peignes.

L'attention des véritables connaisseurs est spécialement appelée sur les incomparables ouvrages faits sur les cheveux; la perfection en est telle que les yeux les plus exercés ne peuvent s'apercevoir de la substitution du faux au naturel, tant l'illusion est complète.

Parfumeries de Lubin, Violet, Pinaud, Société Hygiénique, etc.

Gants Jouvin à doubles boutons;
Gants de Suède, à deux boutons, à 75 cts la paire.
Peignes d'écaille en tous genres;
Eventails riches, haute nouveauté.
Parures pour bals et théâtres.
Coiffures nouvelles, en fleurs, chenille, velours, rubans et filet.

Ils recommandent de nouveau leur blanc de perle et leur nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, les faire croître et embellir, si avantageusement appréciée du public.

Salon de coiffure et de fabrication au premier, conduit par les meilleurs artistes d'Europe.

Salon particulier pour la coiffure des dames.

A Leçons de coiffure sous la surveillance spéciale de Mme Augé. 16

EN débarquement du navire Ann Washburn, de Bordeaux:

20 barriques vin rouge Pauillac;
20 " " Montferrand;
20 " " Côte de bourg;
20 " " St-Julien;
20 " " St-Estèphe;
20 " " Margaux;
100 caisses
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St-Louis

3avril

BOCAUX A FRUITS,

à couvertures en verre, SANS METAL, *Patente de Hartell,*

Garantis fermant hermétiquement, sans ciment.

Il suffit de voir cet article pour se convaincre de sa supériorité sur les bocaux faits jusqu'ici. On s'en sert plus facilement que tous les autres, et il est tout-à-fait à l'ABRI DU POISON des couvertures d'étain. Comme cette couverture est ENTIÈREMENT de verre, elle reste toujours aussi bon état que si elle était neuve, et l'on peut s'en servir, de saison à saison, sans limite.

A vendre par HENDERSON & GAINES, Seuls agents pour le Sud-Ouest, No 108, rue du Canal, N. O.

27 avril—1m

Dissolution de Société.

La société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison TRELFORD & LANAUX, est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord.

Havril—6f TRELFORD & LANAUX.

Ma femme ayant quitté mon domicile, je préviens le public que je ne serai pas responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.

Nouvelle-Orléans, 26 avril 1860. PAUL ANGLADE.

27avril—3

EN débarquement du navire Arendal, de Marseille: 150 quarts vin de Madère F. Grousset; 100 bouteilles " A vendre par A. CARRIERE & CO, 37, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Bamberg, du Havre—150 paniers vin de Champagne, marque de l'Etoile. A vendre par A. CARRIERE & CO, 37, rue Vieille-Levée.

SAUCISSONS DE LYON venant d'être reçus—7000 livres saucisses de Lyon, à vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et Conti.

CONSERVES ALIMENTAIRES—en débarquement: 8 caisses de 100 1/2 champignons; 12 caisses de 100 1/2 pâtés truffes assortis; 2 do 100 1/2 entrées truffées; 2 do 100 1/2 galantines truffées; 4 do 100 boîtes poissons à l'huile assortis; 4 do 100 boîtes asperges d'Allemagne. A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

27 avril

VINAIGRE—En magasin 50 barils de vinaigre français, à vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

VINAIGRE FRAMBOISE—100 douzaines vinaigre framboise; 50 douzaines jus de cerises et framboises assortis, à vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

EAU DE SELTZ véritable—100 douzaines eau de Seltz en cruchons; 50 do do en demi cruchons, à vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.

27 avril

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, 14 avril 1860.

CHANGE SUR PARIS, à vue ou à soixante jours, à la convenance des preneurs.

22 avril—1m THOS. LAYTON, caissier.

PERDU.

EN allant de la rue Dauphine au Théâtre de l'Opéra, lundi soir, UN BRACELET EN OR. La personne qui l'a trouvé recevra une récompense libérale en le remettant au No 30, rue du Camp.

AGENCE DE TERRES.

Le soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des terres et du courtage de propriétés foncières.

Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations sucrières, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés foncières situées en ville.

Il se charge également des réclamations dans les différents bureaux de terre de l'Etat et du département, à Washington City.

Comme il y a souvent des procès à cause de la négligence des planteurs de faire examiner leurs titres avec soin, le soussigné offrira ses services pour examiner particulièrement cette branche.

Il achètera des terres du gouvernement fédéral ou de l'Etat, pour les personnes qui désirent choisir des terres pour leur propre usage ou par spéculation.

Il espère que sa grande expérience dans les Départements de terres de cet Etat lui vaudra l'appui de ses amis et du public.

Bureau—Encoignure Camp et Commercial Alley, No 4, jusqu'à nouvel ordre. A. J. POWELL.

Nlle-Orléans, 25 avril 1860. 26 avril—4 et 6m

EAUX DE VICHY!

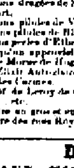

50 caisses eau de Vichy (de la nouvelle année;)
250 flacons sel de Vichy pour boissons,
150 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les eaux naturelle
1000 boîtes pastilles de Vichy do do
1000 flacons poudre de Roge;
1000 boîtes pilules de Dehaut,
Crème Racahout des Arabes;
200 bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault;
2000 flacons véritable Lait Antephélique de Candes de Paris;
2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras;
200 bouteilles sirop de Flon,
2000 flacons dragées de Santonine de Coffee, Pelletier & Gaffard,
1000 flacons pilules de Vallet;
500 flacons pilules de Blancard;
600 flacons perles d'Ether,

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina, Laroche, vin de Séguin, Elixir Antoglaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes.

Purgatif de Leroy de Cottin, parfumerie extra fine de Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

26avril LOUIS CANTEL, Agent.

DEPOT

D'EAUX MINERALES NATURELLES,

VICHY, SELTZER, SARATOGA, CONGRESS, BLUE LICK,

à la Pharmacie de D. PERES,

3av—1m au coin des rues Conti et Bourbon.

AVIS,

AYANT été obligé, par suite d'une circonstance grave, de quitter le premier avril dernier ma femme, Caroline Bastian, que j'avais épousée le 1er février dernier, j'avertis le public que je ne serai responsable d'aucune dette que la dite Caroline Bastian, demeurant actuellement rue Bourbon, No 91, pourra contracter.

3av—1f ALBERT NOWARK.

VINS de Catalogne, Huile, &c.—En débarquement de la barque Habana, de Barcelone:
25 demi pipes vin rouge très corsé;
300 paniers huile d'olive;
50 Balles bouchons;
6 demi pipes Mallorca,
25 boîtes safran—à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 29 et 30, rue Conti

3av

EN débarquement du navire Arendal, de Marseille: 50 barriques vin Bergasse; 200 caisses vermouth Noilly & Co; 100 " absinthe; 440 paniers huile Piagnol, 12, 22 et 24 onces; 40 paniers bouteilles vides; 500 caisses olives, capres et cornichons. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 29 et 30, rue Conti

3av

MARBRE—50 blocs marbre blanc d'Italie; 4m plaques; 5 rames marbre blanc d'Italie. En débarquement à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 29 et 30, rue Conti

3av

EN magasin et à vendre par le soussigné: 20 barriques vieux vin Château Margaux, pour familles, 1855; 80 barriques vin rouge bon ordinaire, supérieur, pour table; 120 barriques vin rouge ordinaire; 10 paniers vin blanc Haut Sauternes; 20 quarts cognac Leroq 1776; 10 do vieux cognac 1795; 20 quarts cognac Leroq, Père & Fils, 1842; 10 quarts cognac Tourrage, Larochelle, de première qualité; 20 do do Wine, 1828; 10 do vin de Madère; 6 do vin de Xérès; 10 do vin d'Oporto ordinaire; 5 do do supérieur; 40 caisses vin rouge Château Brion; 10 do Sauternes; 100 do vin rouge Canteneau Médoc; 10 do Lacroix; 20 do do en demi-bouteilles; 50 do vermouth; 40 paniers champagne mousseux Heidsieck; 30 do guignolet; 50 caisses kirchwasser; 50 do absinthe Edmond Pernod; 20 do Hostetter bitters; 50 do schnaps; 40 barils brandy de New-York; 10 do gin; 10 do whisky; 40 barils whisky ordinaire; 10 barils whisky Bourbon supérieur; 10 barils vieux Monongahela whisky; 10 barils peach brandy; 100 paniers bouteilles de bordeaux; 200 damejeannes de toutes mesures; 2 do bouchons ordinaires de 15,000 chaque; 10 do bouchons réguliers supérieurs do; 60,000 bouchons réguliers pierres à feu do; 20 do peach brandy supérieur; 200 gallons gin de Hollande, en damejeannes.

11 fév PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

ATTENDU par le navire Cleopatra de Marseille, Victoria et John Trucks, de Bordeaux: 550 paniers huile James Plagniol, pinte et quarts; 50 caisses savon; 20 caisses Marrons; 20 barriques vin rouge Bergasse; 100 caisses olives; 25 " capres; 25 " cornichons; 25 " anchois; 250 caisses Pontet Canet quarts, pinte, Larose, St-Pierre, Lafitte; 30 barriques Sauternes; 50 do Bordeaux; 100 caisses absinthe E. Pernod; 20 do Berger; 25 do 3/4 et 3/4 vieux cognac J. Denis Henry Mounie & Co, Cognac; 25 do 3/4 et 3/4 United Proprietors LaRochelle Brandy; 4/2 et 3/4 cognac J. B. Lucas & Co; 127 caisses huile extra clarifiée J. L. Duret; 12 barriques vin Macau; 25 caisses Mayonne Lafitte; Lafitte 12 bout.; 3/4 "; Mayonne Gr. Larose; 12 bouteilles; 3/4 " Nathl. Johnson & Fils, Bordeaux.

10mars BRULATOUR & CO., 39 ancien—33 Vieille-Levée

PRODUITS d'Espagne et de la Havane, en magasin—125 demi-pipes vin de Catalogne très corsé, dit Vlanueva; 125 barils Jerez et Port Wine, qualité supérieure; 5 pipes rhum de la Havane; 5 barils miel blanc; 5 caisses confitures en boîtes, 1/2 et 1/4 de boîtes de gouyave, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

8 av

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge bon ordinaire, Montferrand. A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

2avril

EN magasin—400,000 cigares de la Havane des marques Partagas, Cabanas, Prince of Wales, Meridiana, Sol Washington, Designo, Henry Clay, Nicotiana, etc, etc, A vendre par GUMA & MASICH, 36, ancien 33 rue Tchoupitoulas

1 2avril

EN débarquement du navire John Trucks, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, bon ordinaire, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis

2avril

VIN ROUGE—125 barriques vin rouge, bon ordinaire en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis

2avril

ATTENDU, par le navire Cleopatra, de Marseille—450 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 30 caisses cassis du Mont-d'Or, 600 paniers huile Plagniol, grande et 1/2 bout, 50 barriques vin rouge, Bergasse, 100 caisses salaisons assorties, Bhousard. 100 do eau de fleurs d'oranger. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée

13 mars

ATTENTION.

VENTE A CREDIT.

☞ Bottes et Souliers, Habillements, Chemises blanches et en couleur.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes et souliers, habillements, chemises, &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesseps, No 69, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

☞ Le shérif procédera, aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente à l'encan d'une jolie propriété améliorée située rue Live Oak, 4me district. Voir aux annonces.

☞ L'attention des acheteurs, des marchands et des amateurs de cigares fins de la Havane est appelée sur la vente qui a lieu aujourd'hui, 27, et demain, 28 du courant, par l'intermédiaire de D. E. Morphy, encanteur, au magasin de MM. Guma & Masich.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de vins de Madère, Xérès et Porto, bouchons ordinaires et bouchons pointus, en débarquement du navire Atlantic, laquelle aura lieu aujourd'hui à 5 heures et demie P. M., sur la Levée entre les deux marchés, 2me District.

CHEMISES PURE TOILE.

A bon marché! A bon marché!

Belles, fines, admirablement confectionnées.

ARTICLE INCOMPARABLE.

Chemises pure toile à $27 la douz.

Venant aussi d'être reçu:

VRAIES CHEMISES FRANÇAISES PURE TOILE.

TRES BELLES.

CHEMISES A FIORELLA BREVETÉES.

De toutes les qualités, de $12 1/2 à $60 la douzaine—Plus de quarante différentes grandeurs. La façon est garantie.

Articles de toilette

DANS TOUS LES GENRES, POUR PRINTEMPS ET ÉTÉ.

Et de toutes grandeurs pour hommes et enfants

S'ADRESSER AU PALACE STORE.

ALFRED MUNROE & CO, *Story Building,*

21av—6f Coin Camp et Commune

Vêtements d'enfans—Vêtements d'enfans

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT,

Nouveaux articles! Nouveaux genres!

S'ADRESSER AU PALACE STORE.

ALFRED MUNROE & CO, *Story Building,*

21av—6f Coin Camp et Commune

MALLES DE VOYAGE,

VALISES, SACS DE VOYAGE, MALLES POUR DAMES,

Venez examiner l'assortiment du "PALACE CLOTHING STORE"

ALFRED MUNROE & CO, *Story Building,*

21av—6f Coin Camp et Commune

LES MACHINES A COUDRE

DE FINKLE & LYON,

Dont

ON GARANTIT LA SUPÉRIORITÉ SUR TOUTES LES AUTRES

Pour l'exécution de tous, ou de couture,

La plus fine comme la plus grossière,

—Sont en vente chez—

ALFRED MUNROE & CO, *Story Building,*

21av—6f Coin Camp et Commune

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS,

Le Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés médicales des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il référe toute personne du public aux membres de l'Association médicale américaine.

21avril—3m

PERDU

UN billet tiré par J. Levy à l'ordre de Bienvenu & Guillot, de la somme de $ 211 33, daté du 15 mars.

Le public est prié de ne pas le négocier, le paiement en ayant été arrêté.

Avis.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison JACOB & BUSCHMIER sont prévenues que leurs comptes sont déposés entre les mains du soussigné qui est chargé d'en toucher le montant. Les comptes non payés seront bientôt mis en Cour.

2av— E. MALUS, No 59 Vieille-Levée

Avis.

Les soussignés ont transporté leur bureau au No 21, rue CONTI.

2av—3f B. & A. SOULIÉ

A vendre à l'amiable pour dissolution de société.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de FORGE ET CHANTIER DE CHARRONNAGE situé rue des Français, entre Victoire et Moreau. Cet établissement est un des mieux situés et mieux achalandés du Troisième District.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à J. AURIANNE.

Si d'ici au jeudi, 10 mai 1860, l'établissement n'était pas vendu à l'amiable, il sera mis à l'encan le dit jour, à 10 heures et demie du matin par Chs F. Forstall.

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

Le bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

La bâtisse est briques, à trois étages, touchant à la rue dite et ayant deux façades sur la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. C. Lattemoli & Co.

Ces magasins (avec demeure au-dessus), seront loués séparément si c'est nécessaire.

Possession pourra être donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier.

24 av

Demande de place.

UN jeune homme qui a quinze ans d'expérience dans les affaires, demande une place de vendeur, de teneur de livres ou de commis de dehors dans un magasin de commission, ou magasin de groceries ou magasin de produits de l'Ouest. S'adresser, par lettre, à Z., au bureau de ce journal. 24av—4t

A vendre,

UNE jolie propriété à un mille et demi au-dessus de Carrollton, paroisse de Jefferson, mesurant 2 arpents de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur; elle contient une grande maison et dépendances, un grand jardin potager. Cette propriété est entourée en pieux de toutes à 18 arpents.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt.

S'adresser, No 90, Passage de la Bourse, à

24 av—6f S. GUINAULT

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,466—La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Dorbigny, de l'Esplanade à la rue Kerlerec.

Les soussignés, commissaires d'évaluation et d'assessment dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de ladite Cour, leur tableau d'assessment et d'évaluation, pour l'inspection des parties intéressées et que le dit tableau d'assessment et d'estimation sera présenté à la Cour, pour être confirmé, le samedi, 12 mai 1860.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1860. F. V. WILTZ, A. MOREL, J. F. LAIZER, Commissaires.

17avril—19,26,27,28,30, 1 et 2 mai

A vendre pour cause de départ,

Le CAFÉ situé encoignure Dauphine et Ste-Anne avec ensemble l'installation, meubles, bidets, billards, etc., à des conditions très favorables. Le café est très bien situé, et la maison et dépendances sont en parfait état.

Pour termes et conditions, s'adresser sur les lieux.

24 avril—6

Saucissons! Saucissons!

EN débarquement du navire Nottingham—2 caisses saucissons de Lyon. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 200, rue Royale, enc. Dumaine

24 av

Neufchatels! Neufchatels!

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 200, rue Royale, enc. Dumaine

24 av

Nouveau Magasin de Groceries

CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 200, rue Royale, encoignure Dumaine. On trouvera constamment chez lui un fait de groceries, vins et liqueurs, un assortiment aussi varié que bien choisi.

3av—1m

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations, 600 barriques VINS des marques suivantes: 250 barriques VIN ROUGE cotes No 5, année 1858; 100 do do St-Estèphe, St-Emilion 1858; 80 do do St-Genès, St-Emilion 1857 1856; 10 do do 1er cru St-Emilion 1855; 4 do do do do 1850; 24 do do côtes de Bourg 1858; 50 do do Trousse 1858; 50 do do St-Estèphe, St-Emilion 1846; 50 do do diverses marques 1857. Les marchandises ci-dessus qui ne seront pas vendues d'ici au 10 mai, seront vendues à l'encan ce même jour. A. VERNEUIL. No 45, rue Ste-Anne.

23 avril—15f

Piano d'artiste à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, un joli piano oblique, presque neuf, en palissandre, avec incrustations, candélabres, &c. S'adresser, au magasin de musique de M. Elie, rue Royale. 23 av—4f

Avis.

Deux beaux billards à vendre bon marché, ensemble ou séparément avec tous leurs accessoires, rue Conti, No 70, entre Royale et Bourbon.

21 avril—15f

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre, aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes: Partagas, Cabañas, Prince de Galles, Intimidad, Figaro, Cabargas, Designo, Torreno, Ingenuidad, Sol, Washington, Meridianas, Nicotiana, Cuba, etc. Nous recevons régulièrement de ces marques.

GUMA & MASICH, 20 36, rue Tchoupitoulas.

3fev

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME REBER informe sa nombreuse clientèle, qu'elle a transféré son atelier de confections de robes, corsets et habillements d'enfants, du No 182 rue Royale, au No 197 RUE DU CANAL, CINQ PORTES APRES LE MAGASIN DE M. D. H. HOLMES.

MADAME REBER a reçu un superbe assortiment de corsets des premières fabriques de France; elle a un salon organisé exprès pour les essayer et est à même de satisfaire les Dames les plus exigeantes. Elle tient tous les genres de corsets: pour négligé, pour voyage et pour toilette. Les Dames qui comprennent si bien l'importance de cet article qui est sans contredit la base d'une toilette soignée, trouveront chez Mme Reber ces beaux corsets français qui soutiennent la taille sans la gêner, en laissant à la femme toute sa grâce naturelle. Mme Reber continue la confection des robes et aura toujours les produits de la haute nouveauté.

Elle a aussi un assortiment magnifique d'habillements pour enfants, dentelles, broderies, &c. &c. 24oct—3m

LION & PINSARD,

54 et 56, ancien 65, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir par la voie du Nord, un grand assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps et l'été.

Constamment en magasin, un grand choix de parfumerie française, fraîche, des meilleures fabriques de Paris. 3avril

LIMONS—5000 caisses limons et oranges, en débarquement de la barque Unico, de Palerme, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., No 29, rue Conti

1 fev

Une ère nouvelle

DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ.

J. H. HALL

ET

ANDERSON & BLESSING,

No 61, rue du Camp,

Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois.

M. HALL, l'inventeur, a pris une patente. Après des années d'expériences, il est arrivé à une perfection telle que les artistes, les connaisseurs et les photographes déclarent que le

HALLOTYPE PERFECTIONNÉ

est sans contredit supérieur à toutes les autres photographies.

Le Hallotype perfectionné (improved Hallotype)—nom que lui ont donné les journaux qui s'occupent de photographie,—surpasse la miniature la plus fine sous le rapport de la délicatesse, de l'exactitude et de la durabilité. L'effet stéréoscopique rend en outre le portrait plus beau et plus saisissant de ressemblance.

Les portraits sont pris de toutes grandeurs et à meilleur marché que les photographies coloriées.

J. H. HALL ET ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 (en face des bureaux du Picayune), invitent les artistes et les amateurs à venir s'assurer du fait à leur établissement.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

20mars—6 sem

Tapis, toile cirée, nattes, reçues dernièrement.

600 ROULEAUX nattes blanches à carreaux et nattes de fantaisie.

TOILE CIRÉE, de 24 à 3 pieds de large, de toutes les qualités et de tous les genres.

Tapis médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, ingrain, &c., &c.

Stores, couvertures de tables et de pianos, dessous de table, paillassons, devant de cheminée, &c.

Le tout est offert, AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ, par A. BROUSSEAU & Co, No 18, rue de Chartres

21 av—6f

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

A l'épreuve du feu et des voleurs.

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et déjouer les voleurs.

Les soussignés ont actuellement en magasin, un grand assortiment de ces coffres forts. FAIRBANKS & Co, agents, No 83, rue du Camp.

1avril

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co,

1avril No 83, rue du Camp

BITTERS DES ARABES.

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absynthe; cela tiendrait-il à un article inséré il y a quelques mois dans les journaux? Cet article puisé dans un journal de Paris, la *Patrie*, était le résumé d'un ouvrage publié par M. Cabanel, médecin de la maison de Charenton. Ce docteur y développe tous les maux occasionnés par l'usage de cette boisson. "Les hallucinations sans nombre, dit-il, commencent à se manifester,..." Il faut avoir recours à la consommation des BITTERS DES ARABES, de P. Sancho, qui a reconnu la vertu de ces excellents élixirs pour le cordial et salutaire. A tout amateur de bons bitters.

Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo.

8avril—1m

Amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre

200 SACS en magasin et à vendre par FATJO & BRUNASO, No 204 et 206, Vieille-Levée

Vins, Amandes, Bouchons, etc.,

EN débarquement de la barque Santo Cristo, arrivée de Barcelone, à vendre par les soussignés—

93 pipes vin de Catalogne, pour très fortes, 20 barriques do, 7 pipes Mayorque de choix, 10 do Tarragone, 150 caisses amandes nouvelles de Tarragone à coque tendre d'Amande, 200 do, 75 balles bouchons fins, longs et droits, 75 do courts et droits, 75 do longs pointus, 25 do courts pointus, 5 caisses fins grandes ou Cartes espagnoles, 25 barils graines de Canaries.

12 mois pour rouge à net des 6 des conditions avantageuses par FATJO & BRUNASO, Nos 204 et 206, rue Vieille-Levée.

27avril—1m

Produits de la Havane,

12 pipes rhum; 15 barils miel pur de Cuba; 30 caisses gelée, pâte de goyave en boîtes de 1/4, 1/2, 1 livre, à vendre par FATJO & BRUNASO, Nos 204 et 206, rue Vieille-Levée.

Bouchons! Bouchons! Bouchons!

En magasins, en outre de leur fort stock de bouchons de choix, ont maintenant en débarquement 300 balles, comprenant des bouchons longs et courts pour bouteilles d'eaux minérales et de champagne; des bouchons droits et courts pour les bouteilles de vin et de bière, de tonneaux, damejeannes, de carboys et de barils de bière. Ils les vendront en conformité à des conditions libérales. FATJO & BRUNASO, Nos 204 et 206, rue Vieille-Levée.

Vin de St-Vincent.

234 barriques vin supérieur pour familles, en débarquement de la barque susmentionnée et à vendre par FATJO & BRUNASO, Nos 204 et 206, rue Vieille-Levée.

UNE dame française, d'un âge respectable, très habile couturière en robes, désire accompagner une famille en France, elle prendrait charge d'une ou de plusieurs enfants. Elle s'engagerait à revenir dans le cas où la famille voudrait revenir à la Nouvelle-Orléans. S'adresser rue des Ursulines No 30, entre les rues Royale et Chartres.

AVIS.

LES personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la succession de Mlle VIRGINIE CONAND, sont requises de les présenter dans le plus bref délai aux soussignés, agents de l'administrateur.

DARBY & TREMOULET, 33, rue Bienville

CHAMPAGNE CHAS. FARRE.

REIMS.

☞ M. A. MAURICE, représentant de la Maison, est prêt à recevoir tous les ordres,

Au No 59, rue de la Douane.

A vendre à des conditions raisonnables.

Plusieurs beaux magasins donnant sur le quartier de l'Esplanade. Plusieurs belles résidences avec de grands terrains, dans la rue de l'Esplanade. Plusieurs grands terrains qui donnent sur la rue de l'Esplanade et ayant 200 pieds de profondeur.

Des résidences dans la rue St Charles.

Des résidences dans les rues Bourbon, St Pierre, Quartier, Rampart, Claiborne, Orléans et Dauphine, etc.

Des résidences dans les rues Ursulines et Bayou St. Jean. Plusieurs beaux lots améliorés et non améliorés dans le Troisième District non loin de la rue de l'Esplanade.

S'adresser au No 47, Passage de la Bourse.

Avis.

PENDANT mon absence de cette ville, M. James T. Tracy est mon agent, par acte passé par-devant O. Drouet, notaire public. P. GUMA.

Nlle-Orléans, 3 avril 1860.

EN débarquement du navire Arendal, de Marseille: 300 paniers huile James Plagniol, demi-bouteilles; 500 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles; 200 paniers huile Possel, grandes bouteilles; 100 caisses punch au rhum; 100 caisses cassis du Mont d'Or; 200 caisses olives Verdalles; 200 caisses capres; 100 caisses cornichons; 25 barils olives Verdalles; 50 caisses anchois et olives farcies; 2000 flacons à marasquin. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

22avril

ATTENDU incessamment—2000 caisses macaroni et vermicelli; 500 demi-caisses dito, dito; 10 caisses macaroni de Bologne; 6 estagnons olive Bergamotte et de citron; 300 paniers huile Bocigalupi, grandes et demi-bouteilles; 200 demi-pipes vin de Catalogne, très corsé; 300 barriques vin rouge très corsé; 200 plaques de marbre 1 et 2 pouces, 50 blocs marbre blanc de Carrare. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

23 avril

DAMEJEANNES—2000 damejeannes de 5 gallons; 2000 damejeannes de 3 gallons; 200 dito de 2, et 1000 dito de 1 gallon, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

23 av

CHAMPIGNONS—150 caisses champignons au naturel, attendues par le navire Danube en débarquement par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

23 av

FROMAGES—200 caisses fromage de Hollande; 200 caisses fromage pâte grasse; 20 bouquets Gruyère suisse. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson

23 av

DIVERS EN MAGASIN—100 barriques vin rouge St-Estèphe; 25 do do St-Julien; 25 do do Pauillac; 10 do do Cos d'Estournel; 10 do do Margaux 1er cru; 10 do do Château Lagrange; 150 1/2 barriques vin rouge Margaux; 100 1/2 do vin blanc Haut Sauternes; 100 caisses vin rouge Château Lafitte 1er cru; 200 do do Margaux 1er cru; 125 do do du Château de Pontet; 100 do do Pauillac Médoc; 50 do do Margaux; 330 do do St-Estèphe; 50 do do St-Julien; 50 caisses vin blanc Grand Château Guiraud; 100 do do do d'Arche; 275 do do Haut Sauternes; 50 caisses fruits au jus assortis; 50 do do à l'eau-de-vie; 200 do vermouth (Noilly Prat & Co); 50 do eau-de-vie Prunelle; 30 do absinthe E. Pernod; 25 do kirsch; 275 paniers huile d'olive de Plagniol; 10 1/4 pipe cognac supérieur Vauthier; 50 1/4 do eau-de-vie Franche; 15 1/2 do cognac Martell; 50 paniers champagne E. Clicquot; 25 caisses do Veuve Clicquot Ponsardin; 150 paniers anisette de Bordeaux; 25 caisses liqueurs assorties;

Aussi un assortiment complet de pâtés truffés, sardines, cornichons, capres, olives, madère, sherry, porto &c. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & Co, 87, rue Royale

21 avril

SUCRE de la Havane, en douane—100 caisses sucre blanc reçues par le brick Vénus, à vendre par GUMA & MASICH, 36, ancien 33 rue Tchoupitoulas

21 avril

MÉLASSE MUSCOVADO—Attendu par le chargement de la goëlette Charles E. Vickery, de Cardenas, à vendre par GUMA & MASICH, 36, ancien 33 rue Tchoupitoulas

21 avril

ATTENDU incessamment, par le navire Cleopatra, de Marseille: 500 caisses vermouth Noilly Prat & Co, garanti pur de cassis du Mont-d'Or, Noilly Fils & Co; 600 paniers huile d'olive Plagniol, gr et 1/2 bouteilles; 200 caisses eau de fleurs d'oranger Ardisson à Vessini; 150 do salaisons assorties, capres, cornichons, olives; 40 barriques vin rouge Bergasse. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, rue Vieille-Levée

11 av

PORC—250 barils mess, prime et rump. A vendre par G. PASCAL, Nos 57 et 59, Vieille-Levée

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

MME COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'elle lui ont fait a bon accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredi et samedi,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan. 24av—1m

DRY GOODS.

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 163, entre Bourbon et Dauphine

Cotons blancs sans apprêt, par pièce 6 1/2 cents
Indiennes bon teint 9 et 10
Jaconas bon teint 9
Organdies bon teint 12 1/2
De pompadour 22
Barèges anglais extra 15
Broderies, mousselines, toiles, &c., &c.

24 av—3f

Pour Anvers.

Le navire américain OLD DOMINION, très fin voilier et de première classe, capitaine Sampson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à CAMMACK & CONVERSE, No 35, rue Carondelet

Pour passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 19, 1er District. 25 avril

Bureau du Trésorier de l'Hopital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 24 août 1860.

Aux Médecins et Chirurgiens

LES administrateurs de l'Hôpital de Charité éliront le lundi, 7 mai 1860, les médecins et les chirurgiens de cette institution, pour ont mois.

Les demandes des cardes devront être laissées au bureau du trésorier, le jour de l'élection avant midi. Wm G. AUSTIN, M. D. Secrétaire.

26avril—jusq.7

Avis aux Entrepreneurs Constructeurs

LA mort de M. A. Sampson avec lequel la société française de Bienfaisance avait contracté pour la construction de son nouvel asile, ayant rompu le contrat passé avec lui à cet effet,

Avis par le présent est donné aux entrepreneurs et constructeurs, que de nouvelles soumissions cachetées seront reçues pour la dite construction, au bureau de M. Paul Lacroix, rue Toulouse, où les plans et cahier des charges sont déposés.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 mai, à 4 heures P. M.

Par ordre du Président, F. PICARD Secrétaire.

24avril—au2mai

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents, No 89, rue du Camp

7avril

Jardin Bellanger,

Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans

CET établissement sera ouvert à dater de dimanche le 1er avril et tout le reste de la saison. On y trouvera comme par le passé des sorbets, biscuits, limonades glacées et autres rafraîchissements. 7avril—1m

BUREAU DU TRESORIER.

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lun., 17 mars 1860.

☞ AU PUBLIC.—Avis est donné par la présente à tous les propriétaires de la ville qu'ils ont à recevoir les taxes de ville, de la dette consolidée, des chemins de fer, sur les propriétés foncières, les esclaves, les licences, le revenu et le capital, d'après les tableaux d'assessment de 1859. Les contribuables sont invités à venir payer leurs taxes sans délai, et éviter ainsi de voir leurs noms publiés conformément à la loi.

21avril—2sem ADAM GIFFEN, Trésorier

AVIS, AVIS, AVIS.

D. LOPEZ,

CHOCOLATIER ET CONFISEUR,

(GROS ET DETAIL)

85, rue de Chartres, ancien No 95.

☞ INFORME respectueusement ses nombreux clients et le public en général qu'il a reçu par le navire de France un assortiment de confiseries, bonbons, chocolat, glacés, et suc de fruits... [illegible]

A louer ou à vendre,

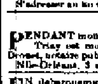

Une belle résidence à la Pass Christian... [illegible] Pour informations, s'adresser à M. MEYENBERGER, 24, rue Carondelet

17 avril—1m 2p

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.

A. SAULET, 36 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

31 mars

RESTAURANT DES AMIS.

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée

TENU PAR

FORGET PHILIPPE.

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que cet établissement est toujours tenu avec le plus grand soin. 16fev—1m

Formation de Société.

A DATER de ce jour, M. Jules Bacayich devient associé de ma maison. Les mêmes affaires seront continuées sous la raison sociale de HENRI VALETON & Co. HENRY VALETON

Nlle-Orléans, 1er avril 1860. 2 av

Bâtisse maçonnerie en fer, à louer.

LES magasins de la bâtisse maçonnerie en fer, qui doit avoir trois étages sur le terrain de 150 pieds carrés. Elle est admirablement située à l'encoignure des rues Camp, Poydras et North, s'étend dans le Sud, jusqu'à la rue St-Francis, et offre libre au terrain et rez-de-chaussée... [illegible]

Pour les plans et les demandes, s'adresser à C. FARELLI, No 61, rue de la Commune; C. T. NASH, No 25, rue Carondelet.

8mars—1m

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans

L. BOUDRO,

(Autrefois propriétaire du RESTAURANT BOUDRO au lac,)

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'elle a ouvert le magasin de pâtisserie-confiserie appartenant précédemment à A. VINCENT, rue du Canal, et qu'elle exécutera à la satisfaction de ses pratiques les ordres qui lui seront confiés.

☞ Lunches, glaces, fruits et pâtisserie servis sur commande à toute heure et avec un goût soigné.

9 avril—1m

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST a un grand dépôt entre rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St Pierre et on y trouvera constamment un mieux grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

☞ Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

A. TAMBOURY. T. OLIVARI. E. DEFFEZ

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guirand, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

NOUVELLE-ORLEANS.

15 mars

MAISON TIBLIER,

Encoignure Dumaine et Chartres.

LE soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il a acheté aux dernières ventes d'encan un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à des prix extrêmement réduits. Parmi son assortiment, il appelle une attention toute particulière sur les articles suivants: Barèges anglais, 15 cts la yarde; Barèges anglais double largeur, 25 cts; Guinghams grisailles, 25 cts; Soieries de printemps, 40 cts; Popelines, 50 cts; Organdis bon teint, 15 cts; Organdies bon teint, 15 cts; Jaconats bon teint, 12 1/2 cts; Damas pour rideaux, 75 cts; Mousselines damassées et à carreaux; Toiles du Nord, grisailles nouveau genre; Dentelles valenciennes; Mouchoirs de batiste; Robes organdi à volants et double jupe; Toiles d'Irlande des meilleures fabriques et garanties sous tous les rapports.

Ainsi qu'un assortiment général de marchandises à l'usage des familles, également à très bas prix.

On trouvera toujours assortiment au magasin du soussigné. E. TIBLIER,

21 fév—3m Encoignure Douane et Bourbon

Propriété à Jefferson City.

A VENDRE à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, convenable pour deux familles. Le tout en bon ordre. S'adresser sur les lieux—Encoignure NAPOLEON AVENUE et LIVE OAK, à JOHN BOURDET

14 av—1m

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie; elle se chargerait aussi de la direction entière d'un ménage.

Une famille de la campagne où la langue française est en usage serait préférée.

S'adresser par lettre ou en personne, No 292, rue du Canal. 16 avril—2m

P. CUSACHS FRERES & Co.

Encoignure Royale et St Philippe,

ONT toujours en magasin un grand assortiment de bouchons qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses:

Bouchons fins et supérieurs à eau minérale.
do à champagne.
do extra moyens et ordinaires pour bouteilles de vin.
do longs pointus pour bouteilles de bière.
do pointus pour vin.
do courts pointus de différentes espèces.
do extra fins réguliers à demeurer.
do pointus de grandeurs différentes.
do choisis pour baril de bière.
do de bons genres pour droguistes.
do do pour pharmaciens.
do No 1 à 10 homéopathiques.
do de grandeurs différentes pour confiseurs.
do de fines pour parfumeurs.
do de tirage par balles ou en mesure.

Nous avons le meilleur assortiment de bouchons, sous tous les rapports, de la qualité et des modèles, que l'on puisse se rappeler. 15mars—1m

Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans.

26 mars 1860.

Avis aux Actionnaires

UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau No 120, rue de la Commune, mardi, 1er mai prochain, à midi, pour délibérer sur le rejet d'un acte par lequel la Législature prolonge la charte de la Direction.

27mars— F. N. WOOD, Président.

Aux parents et aux négociant

CEUX qui voudraient que leurs enfants ou leurs commis acquièrent, en peu de temps, les connaissances nécessaires pour occuper des places ou qui désirent suivre les études ordinaires, l'écriture, les mathématiques, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le latin, le grec, sont informés qu'il y a des professeurs pour chaque branche, au Collège Commercial de Dolbear, dans la bâtisse Story, encoignure Camp et Commune. Ceux qui voudraient occuper les places vacantes pendant l'été doivent commencer immédiatement. Les dames et les messieurs sont invités à venir visiter le collège.

18 avril—1m RUFUS DOLBEAR président

Succession de John McDonogh

LES personnes qui ont acheté des propriétés de cette succession, le 26 avril et le 2 mai 1859, appartenant à Baltimore et situées à McDonoghville, et ailleurs, sont informées par les présentes que leurs billets à payer du 26 avril au 1er mai sont déposés, pour être perçus à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Tous les billets non payés seront protestés et mis immédiatement entre les mains d'un avocat qui instituera des actions en Cour.

WM S. PETERKIN, Agent de Baltimore dans la succession McDonogh. Bureau No 79, rue Carondelet

18av—aubout

Grand magasin de modes

DU SUD,

Aux prix de New-York,

S. G. FABIO,

Rue de Chartres, encoignure Hôpital,

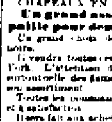

ANNONCE respectueusement à sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a reçu de New York, par les steamers Empire City, Cahawba et De Soto, directement des fabriques, un grand assortiment de chapeaux de paille, de printemps et d'été, comprenant: CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE BLANCHE ET GRISE. CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE. CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR. CHAPEAUX EN CRIN CRÊPE ET DENTELLE.

Un grand assortiment de chapeaux en paille pour demoiselles et garçons.

Un grand choix de fleurs et toutes nouveautés.

Il vendra toutes ces marchandises aux prix de New-York. L'attention des marchands de la campagne et surtout celle des dames et des messieurs est appelée sur son assortiment.

Toutes les commandes seront remplies promptement et à satisfaction.

Il sera fait aux acheteurs, au comptant, un escompte de 10 pour cent sur le prix de New-York.

S. G. FABIO, rue de Chartres enc. de l'Hôpital, N. O.

12mars—2m

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur,

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

dec—1an—1f

GRANDE ROUTE DU NORD

POUR

NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE.

En passant

par les chemins populaires, confortables et bon marché, via Savannah (Georgie).

Les voyageurs se rendent sur le ticket et ont de très-bonnes correspondances.

VINGT PIASTRES

Tickets pour toute la route, y compris les repas et le transfert, pour Boston, à partir de Montgomery... J. W. GREGORY, Agent général, pour ses tickets et le fret, Bureau au St Charles Hotel, Nlle-Orléans.

8 avril—1an

CIGARES de la Havane—[illegible] des marques Cabanas, Partagas, Designo, Washington, Sol, Lord Nelson, Intimidad et Corneta Vieja, en débarquement du steamship Habana et à vendre par A. F. VALLS, St. Tchoupitoulas

19av

CIGARETTES—20,000 cigarettes des marques Lord Washington, Figaro, et Bourgeois, en débarquement, à vendre par A. F. VALLS, St. Tchoupitoulas

19av

A Louer

POUR la saison, la maison... [illegible] S'adresser à L. L. PITCH

AVIS

LE Dr FELIX FORMENTO... [illegible] Le Dr FORMENTO... [illegible]

A LOUER.

Une grande maison... [illegible]

P. Laplace & R. Tadury

Successeurs de Laplace & Lods

Confiserie et distillerie,

Vieille Levée, Nouvelle Orléans.

Les commandes pour la campagne... [illegible]

M. A. CALONGNE,

ENCOIGNURE des rues Royale et Dumaine—Marchand de comestibles... [illegible]

LE FOURNEAU SACCHAROMETRE A BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux presseurs... [illegible]

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. Le fourneau également à la mort. Il brûle le combustible... [illegible]

William J. Fort, habitation Magnolia. Ouest Feliciana. John D. F. Kemper, Ashland et Bowdon Ascension. R. H. Barrow, Tattaw. Dr J. W. Lyle. Southfield. J. W. & R. M. Cushman, Ormond, St-Charles. John B. Thompson, Coulter. John E. Williams, Willow Glen, Rapides. Dr John Casso, Experiment, Rapides. J. C. Cofield & R. M. Davis, Mansura, Manatee.

GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 3. Nouvelle-Orléans

27mars—1m

LAIT ANTEPHELIQUE

Ce lait a effet naturel incontestable. Plus de rides, plus de taches de rousseur, régénération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHELIQUE, de chez Borsari... [illegible]

AVIS. F. F. HENRIQUES, J. WRIGHT & Co, F. P. DUCONGE... [illegible]

AVIS AUX DAMES

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir et tonifier la peau, la préserver et lui rendre sa beauté... [illegible]

F. F. HENRIQUES, Encoignure St Louis et Remparts; J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres; F. P. DUCONGE, 33 rue de Chartres, Nlle-Orléans

FEVES—100 barils fèves du Nord et de l'Ouest... Pommes de terre—150 barils pommes de terre... Oignons—100 barils oignons... Beurre—25 firquins beurre de Goshen... Fromage... A vendre par CUCULLU & JULIAN, 30 Nanches No 14 rue Poydras

29 avril

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 21, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour la Saison. Parfumeries et curiosités, bronzes et imitations, articles et objets d'art, Coraux de Naples, bijoux, joujoux, porcelaine, pendules et candélabres; un grand assortiment de bimbeloterie, cannes, parasols, cravaches, et plusieurs articles de fantaisie. 24 déc

QUININE—100 onces, à vendre par W. P. VERNENBURG & CO.